



Journaliers/Journalières (J-2 B)

(3 postes temporaires)

À propos de la Ville de Baie-Comeau

Faire partie de l'équipe de la Ville de Baie-Comeau, c'est avoir à cœur nos citoyens et penser au rayonnement de notre région. C'est également faire preuve d'équité, de transparence, de rigueur, de compétence et de respect.

Nous sommes fiers du service offert aux citoyens depuis 1937, nous désirons répondre de manière efficace, innovante et responsable aux besoins et aux aspirations de la population afin de bâtir une collectivité où tous peuvent s'épanouir!

À la Ville de Baie-Comeau, nous encourageons la diversité sous toutes ses formes et nous nous engageons à favoriser un environnement de travail inclusif et respectueux de toutes les différences.

Tu es à la recherche d'un nouveau défi stimulant ayant une portée régionale? Tu voudrais participer au rayonnement de la Ville de Baie-Comeau au sein d'une équipe dynamique? Voici ta chance. Nous cherchons une personne talentueuse telle que toi pour le poste de : **Journalier/Journalière.**

Pourquoi travailler à la Ville de Baie-Comeau?

- Horaire de **40 h** sur 4 jours et demi ET un horaire d'été sur 4 jours
- Salaire entre **26,73 \$ et 37,82** de l'heure
- Contribution au rayonnement de la Ville de Baie-Comeau
- Bonification du taux horaire de **10 %** pour chaque heure travaillée à taux régulier

Tes défis :

- Faire le transport de diverses matières : asphalte, sable, gravier, concassé, béton, terre, débris et effectuer l'épandage d'abrasifs et de fondants à l'aide des équipements requis.
- Aider sur divers appareils ou véhicules motorisés tels que souffleuses à neige, épandeurs d'asphalte, etc.
- Compacter et épandre l'asphalte et les matériaux granuleux au moyen d'un rouleau. Effectuer le rapiéçage manuel de l'asphalte.
- Combler les trous, les accotements et les affaissements de la chaussée à l'aide de tous les matériaux requis tels que pierres ou asphalte froid ou chaud.
- Poser du goudron liant (Bitumol), pelleter l'asphalte chaud et froid, passer le râteau de finition et le compacteur pour obtenir une surface égale et une pente suffisante.
- Effectuer le marquage dans les rues, les stationnements ou autres, à l'aide des machines à lignes de rues.
- Remorquer, à l'aide de camion 6 roues, des appareils tels que dégeleuses, compresseurs, épandeurs et recycleurs d'asphalte ou autres appareils du même genre, jusqu'aux endroits où ils sont requis.
- Effectuer les travaux de déneigement, diriger les camions qui accompagnent les souffleuses, agir comme signaleur dans les rues et faire le lavage de trottoirs.
- Charger et décharger les matériaux.



- Mettre en place les panneaux de signalisation mobiles requis pour détourner la circulation ou assurer la sécurité du personnel et du public. Agir comme signaleur routier/de chantier. En lien avec la sécurité, poser les estacades.
- Effectuer la coupe d'asphalte et de béton.
- Déneger les abris-bus et les verrières du centre-ville. Effectuer le soufflage manuel, le déneigement et le sablage manuel des escaliers, etc. Installer les panneaux prévenant le public de l'enlèvement de la neige.
- Balayer les rues, les trottoirs et les ruelles avec le balai mécanique.
- Effectuer du travail lorsque requis avec des appareils tels que scies à chaîne, scies à béton, plaques vibrantes, etc.
- Installer et enlever les clôtures.
- Aider l'opérateur du camion récurveur pour l'entretien.
- Assister, lorsque requis, le mécanicien (ML-1) dans ses fonctions sur l'équipement attitré.
- Faire, à l'occasion, l'entretien ménager des garages de la Ville.
- Être appelé à conduire un camion de service et aviser de toute défectuosité du véhicule.

Ton bagage et tes forces :

En tant que **journalier/journalière**, tu pourras faire rayonner tes qualités et tes compétences, notamment grâce à :

- Un diplôme d'études secondaires (DES) ou toute autre formation jugée pertinente.
- Un permis de conduire valide classe 3.
- Une expérience ou une certification sur l'opération de machinerie lourde ou toute autre expérience jugée pertinente (atout).

POSTULE DÈS MAINTENANT!

Fais-nous parvenir ton CV ainsi que tes preuves scolaires à l'adresse suivante : rh@ville.baie-comeau.qc.ca en mentionnant le concours 25-27 **avant le 24 juin 2025 à 17 h.**

➤ <https://www.ville.baie-comeau.qc.ca/>

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront avisées par courriel ou par téléphone. Nous vous remercions de l'intérêt porté envers la Ville de Baie-Comeau.